

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le 25/01/2024

ID : 039-243900420-20240122-04_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du conseil de la communauté de communes
du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 22 janvier 2024

Date de convocation

16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 22 janvier à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Représentation au Pays Dolois – Pays de Pasteur N°04/2024

Nombre de membres

11

Présents

10

Représentés

0

Excusés

1

Votants

10

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Truchot, Chevanne, Théry, Vuillet.

Excusés M. Ramaux

Absents

Vu la délibération n°99/2020 du 22 juillet 2020, par laquelle le Conseil communautaire désignait les membres titulaires et suppléants à l'AG du Pays Dolois – Pays de Pasteur,

Considérant la démission de Monsieur Alain Bigueur au sein de cette instance,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne Virginie Pate comme déléguée titulaire,
- Désigne Sandra Hählen comme déléguée suppléante.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publié et affiché

Le